



PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE, DIOCÈSE DE SUISSE
PAROISSE ORTHODOXE FRANCOPHONE DE GENÈVE
SAINTE-TRINITÉ – SAINTE-CATHERINE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 avril 2024

Présents : Protopresbytre Alexandre Sadkowski, Ana-Maria Falconnier, Paola Favre, Nina Vugman, Nadia Wirth, Alexander Popovich, Pierre Ronget

Peter Kirk, contrôleur aux comptes

Excusées : Evdokia Renken, Margherita de Pahlen

Le président du Conseil de Paroisse, Pierre Ronget, ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 2 avril 2023

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du Recteur, Père Alexandre Sadkowski

Père Alexandre remercie Dieu pour tous ses bienfaits.

Rappelant qu'en tant que lieu de notre rencontre avec Dieu l'église est un lieu sacré, il remercie pour leur dévouement et « actes de remerciement » les nombreuses personnes qui aident et s'impliquent toute l'année durant dans la vie de la paroisse, notamment et nommément :

- Le Conseil de Paroisse, qui administre la vie matérielle de notre paroisse
- Le Clergé, qui sert et assure la pastorale de notre communauté
- Evdokia Renken, pour sa contribution en tant que membre du Conseil et tout particulièrement pour ses efforts réussissant à obtenir une nette amélioration sonore à la salle du café, grandement appréciée de tous. Nous la regretterons
- La chorale qui joue un rôle très important. Un merci particulier à Pierre, Alix et André ainsi que Penka qui oeuvre grandement, mais de façon « cachée »
- Tous ceux œuvrent dans l'ombre et qui font les prosphores, le ménage, en préparant le café après la liturgie le dimanche et en offrant bien d'autres services à la vie de notre communauté
- Pierre Mirimanoff qui aide pour le catéchisme des adultes
- Tatiana Schiefelbusch qui aide pour la décoration de l'Église pour les grandes fêtes
- Nadia qui s'occupe de l'organisation des réceptions, de la décoration florale et d'accueillir à l'entrée de la crypte, etc.
- Toutes les personnes qui contribuent à la transmission des informations et la communication au sein de notre paroisse, celle-ci ayant pour vocation d'être ouverte et accueillante. Un merci tout particulier à Valentin Drombry pour la gestion du site internet

- Le groupe qui œuvre à la bibliothèque, particulièrement Irène et Paul Bartholdi, Lydie et Patrice Federgrün pour la gestion de cette dernière, dont Père Alexandre souligne la grande richesse
- Le groupe de rédaction du bulletin de la paroisse, coordonné par Michèle Panchaud. Père Alexandre relève la grande qualité du bulletin, estimée et en nette progression, et qui commence à être appréciée en dehors de nos murs
- Aleks Popovich, trésorier, et Ana Maria Falconnier, comptable, pour le temps généreux et le professionnalisme qu'ils consacrent à la situation de la paroisse
- Une profonde reconnaissance à Presbytera Alix Sadowski qui, entre maints autres services à la paroisse, œuvre considérablement et régulièrement sur les réseaux sociaux afin de rendre notre paroisse plus visible et accessible, particulièrement auprès des jeunes. Grâce à elle et à cette activité il est possible de développer des projets, d'élargir et d'approfondir les services à la paroisse.
- Il remercie aussi Père Fadi qui l'aide pour célébrer les offices à Chavornay.

Rappelant que l'activité principale du prêtre et du recteur est de prier pour et avec ses paroissiens et pour notre paroisse (« Nous sommes dans ce monde mais pas de ce monde »), Père Alexandre exprime à l'Assemblée sa reconnaissance pour la liberté de pouvoir exercer pleinement la pastorale et de soutenir la paroisse grâce au salaire accordé. C'est une bénédiction de pouvoir être à la disposition des paroissiens.

En concluant son rapport Père Alexandre se réjouit que la communauté puisse se réunir et continuer à partager après les offices « la liturgie après la liturgie » ce qui requiert aussi un peu d'organisation et d'aide matérielle en apportant du café, des biscuits et d'autres mets selon les occasions.

3. Rapport du président du Conseil de paroisse, Pierre Ronget

Pierre Ronget remercie les membres du Conseil pour leur engagement.

Durant l'année écoulée le Conseil s'est réuni quatre fois. Il exprime entre autres sa reconnaissance à la Conseillère de paroisse qui ne se représente pas, Evdokia Renken, pour la réussite de son engagement et pour sa détermination sans faille ayant abouti à une remarquable amélioration sonore et esthétique de la salle (dite « du café »), dans laquelle se tient notre Assemblée et d'autres rassemblements des paroissiens.

Il associe ses remerciements à ceux de Père Alexandre envers les paroissiennes et les paroissiens nommés au point 2 pour leur engagement et leur dévouement pour la communauté. Le président souligne en particulier ceux, fort importants, du recteur de notre paroisse : dans l'ensemble, ils consistent à assurer la vie liturgique à Chambésy (auprès de la paroisse francophone et des Ukrainiens réfugiés à Genève depuis février 2022), la vie liturgique à Chavornay et à Lausanne, ainsi que l'aumônerie orthodoxe aux HUG et auprès de prisonniers du système carcéral genevois et les nombreuses visites auprès des personnes isolées et malades.

Notre paroisse est confrontée à une situation financière difficile suite à la période Covid et au départ de plusieurs familles. Il en résulte un manque préoccupant des ressources financières et des ressources humaines de notre communauté.

Pour faire face à cela et envisager l'avenir sereinement, la paroisse a besoin de notre présence et de notre soutien à tous. Ayons à cœur de nous engager et à l'esprit que des cotisations régulières, même modestes mais régulières, sont essentielles pour permettre de faire face aux charges de la paroisse.

Pour alimenter la réflexion sur notre paroisse le président suggère à chacune et à chacun de regarder le DVD produit lors du 40e anniversaire de la création de la paroisse par le patriarche de Constantinople. Il retrace l'histoire de cette paroisse, née « de l'énergie d'un groupe d'orthodoxes désireux d'avoir un lieu de prière francophone » et illustre la vie de la communauté.

Mais profitons donc du 50e anniversaire pour raviver l'âme de bâtisseurs qui sommeille en chacun en ayant pour objectif d'assurer l'avenir de la communauté, avec le soutien du Recteur et la bénédiction de l'Evêque.

Plusieurs pistes sont proposées :

- Encourager la participation encore plus active des jeunes de la paroisse
- Accueillir des personnes qui s'approchent de la communauté
- Réfléchir entre paroissiens à un nouveau lieu de culte et de vie de notre communauté orthodoxe
- Intégrer de nouveaux choristes et favoriser la relève du chef de chœur

En conclusion, le nouveau Conseil de Paroisse, qui sera élu ce jour, ne devra pas se contenter d'élaborer des concepts mais devra conduire l'action de groupes de travail composés de paroissiennes et de paroissiens en vue de réalisations concrètes.

4. Rapport du trésorier, Aleksander Popovich

Le trésorier remercie toutes les personnes présentes. C'est pour lui une bénédiction de travailler avec Ana-Maria Falconnier, comptable, au cours de la dernière année. Il exprime aussi sa reconnaissance à Peter Kirk, contrôleur aux comptes pour ses précieux conseils.

L'objectif du travail commun consiste à assurer des finances solides pour soutenir la paroisse aujourd'hui et à l'avenir. Le trésorier remercie tous les donateurs de notre paroisse.

Il tient à rappeler que, financièrement, notre paroisse vit exclusivement des dons reçus et dépend entièrement et exclusivement des dons pour assurer les coûts de fonctionnement pour continuer à exister. Nous ne bénéficions d'aucun soutien extérieur.

Actuellement, les coûts de fonctionnement sont au minimum possible, ils ne sont pas réductibles. Il s'agit notamment de payer : l'utilisation et l'entretien de la crypte, les frais diocésains, l'aide aux paroissiens dans le besoin, le salaire de notre recteur.

De temps en temps, des coûts supplémentaires peuvent être engagés. Par exemple, depuis l'Assemblée générale en 2023, la paroisse a dépensé près de CHF 8'500 pour améliorer l'acoustique de la salle de réunion (dit « salle du café »).

Le trésorier remercie sincèrement une fois de plus Evdokia Renken pour son amour et son dévouement envers notre paroisse, pour son travail exceptionnel menant à l'amélioration réelle et pleinement appréciée de l'acoustique de cette salle clé pour notre paroisse. Et tout ceci à faible coût.

La situation critique des finances paroissiales :

Si, en 2022, les revenus étaient tout juste suffisants pour couvrir les frais courants, ce ne fut pas le cas en 2023. En effet, les revenus de 2023, (CHF 115'000) étaient inférieurs de CHF 25'000 aux dépenses. Le manque à gagner de CHF 25'000 s'explique par une baisse de 23% du nombre de donateurs à la paroisse (100).

Les causes de cet état de fait sont : un certain nombre de paroissiens actifs et donateurs ont quitté la paroisse au cours de ces dernières années ; d'autres paroissiens oublient de faire un don ; le coût de la vie est plus élevé, nous sommes en période d'inflation.

La paroisse possède une réserve financière qui permet d'affronter la situation avec sérénité, mais il ne faut pas laisser la situation s'aggraver. Il y va de la survie de la paroisse.

Certains paroissiens ne peuvent pas faire de dons n'ayant pas de moyens financiers suffisants. Le trésorier souligne qu'il n'est pas question d'imposer un fardeau supplémentaire à ces membres de notre paroisse.

Il examine les mesures à prendre pour remédier à cette situation, tout en accueillant les propositions venant de l'assemblée. Trois domaines de solutions potentielles sont envisageables :

- **Chercher à agrandir notre paroisse en accueillant de nouvelles générations, acte essentiel au renouveau et à la croissance de la paroisse au cours des 50 prochaines années. Réalisation qui permettrait aussi de relever les défis financiers actuels.**
- Faciliter les dons et les revenus en élargissant les modes de versement. Des virements bancaires par QR code sont désormais possibles : voir informations au panneau d'affichage de l'entrée de l'église et/ou sur le site internet de la paroisse. L'utilisation d'ordre permanents, l'introduction de règlements en ligne (TWINT) ainsi que faire un legs à la paroisse sont également préconisés par le trésorier.
- Revenus générés par la vente de produits. Actuellement à l'essai : dans le cadre du 50e anniversaire de la paroisse la vente de T-shirts a d'ores et déjà enregistré 150 pré-commandes. Presbytera Alix Sadkowski et Valentin Drombry sont remerciés pour leur travail sur ce projet.

Le trésorier réitère les remerciements du Conseil de Paroisse à tous les donateurs actuels et invite les paroissiennes et paroissiens à lui adresser des suggestions visant à améliorer de la situation financière de la paroisse.

5. Rapport du contrôleur aux comptes, Peter Kirk

Peter Kirk, contrôleur aux comptes, relève dans son rapport l'exactitude et la bonne tenue des comptes pour l'année 2023.

6. Discussion et vote des rapports

La discussion et les remarques entre paroissiens ont soulevé les points suivants :

- « Jusqu'à récemment, les dons reposaient surtout sur certaines personnes de la paroisse. Nous voulons donner un autre élan par internet pour nous rendre plus visibles. Le travail commence à porter ses fruits qui deviennent tangibles. Internet est un nouveau continent et cela va permettre de soulager aussi les donateurs actuels. »

- « L'offre d'objets orthodoxes s'étoffe ; cela prend du temps mais il y a maintenant des icônes, des chapelets, des encensoirs... leur vente soutient aussi la paroisse ».

- « Merci de communiquer les comptes de la paroisse aux fidèles (en même temps que la convocation à l'Assemblée générale). Cela rendra plus concrète la situation financière. »

- Question : « Quel est le positionnement de notre paroisse vis-à-vis des Ukrainiens ? »

Réponse de Père Alexandre : « Depuis le début de la guerre nous avons souhaité avoir une attitude d'accueil et sans conflits. Une fois par mois la paroisse offre un office avec liturgie en ukrainien et en slavon. Nous avons célébré quelques mariages, baptêmes et enterrements, nous prions pour les défunts. Les Ukrainiens qui viennent à la paroisse essaient d'aider spontanément, comme ils peuvent. Nous pourrions développer davantage les relations avec cette communauté qui s'insère dans la nôtre. »

- Question : « Pourrions-nous instituer une cotisation pour être membre de la paroisse ? Cela pourrait être symbolique. »

Réponse de Père Alexandre : « Il est préférable de laisser les gens libres. Il y a aussi des gens qui donnent de leur temps. Il me semble plus judicieux de sensibiliser les fidèles que d'imposer une cotisation fixe, même minime. »

- Vu le succès du bulletin de la paroisse, il est proposé de demander une participation financière, à bien plaisir, pour soutenir l'impression du numéro

- « Des cours d'iconographie ont eu lieu récemment, utiles et très catéchétiques. Nous pourrions organiser des cours payants pour subventionner la paroisse. »

- Il est proposé de faire des icônes collées de Sainte Catherine et de les vendre pour la fête de Sainte Catherine

- « Il y a beaucoup de services qui ne sont pas payants. Nous pourrions suggérer un forfait pour le café, un baptême, un mariage, etc. »

- « Nous pourrions ouvrir notre fête de la sainte Catherine à tous pour nous rendre plus visibles et permettre à d'autres de participer et contribuer »

- Le déplacement de certaines icônes dans la crypte n'a pas été apprécié (ex. Sainte Catherine, Saint Nicolas, Saint Séraphin)

Père Alexandre : Nous avons à être fiers de faire partie de notre famille orthodoxe, et d'être visibles. Alors que nous fêtons les 50 ans de la paroisse, les fondateurs, témoins des origines de la paroisse, ont fait un énorme travail, nous avons de la chance de les avoir encore avec nous.

Pierre Ronget : nous avons à nous faire connaître, à rassembler autour de nous les orthodoxes de la région et que les 50 prochaines années la paroisse permettent d'unifier les différentes communautés orthodoxes de Genève et de la Suisse romande.

Les rapports présentés sont approuvés et décharge est donnée au Conseil.

7. Élection du Conseil de Paroisse

Le Conseil a reçu dans les délais sept candidatures pour les neuf sièges à pourvoir :

Ana Maria Falconnier, Paola Favre, Margherita de Pahlen, Aleksander Popovich, Pierre Ronget, Nina Vugman, Nadia Wirth

Selon les statuts du Conseil de Paroisse, les sept candidats sont élus tacitement, le nombre de candidats n'atteignant pas le nombre de sièges à pourvoir. (Point 10 des Statuts : « Si le nombre des candidats au Conseil est égal ou inférieur à neuf, ceux-ci sont élus tacitement. »)

8. Élection du contrôleur aux comptes

Peter Kirk est réélu contrôleur aux comptes tacitement (seul candidat à ce poste).

9. Attribution de la collecte de Carême 2024

Le Conseil de Paroisse propose d'attribuer la totalité de la collecte de Carême à la Fondation philanthropique orthodoxe (FPO) qui fête ses 40 ans d'activité en mai 2024. Basée à Genève, la FPO vient en aide aux orthodoxes dans toute la Suisse. En 40 ans, plus de 1700 demandes d'aide traitées et plus de CHF 5'500'000 en aides diverses distribuées grâce au soutien de ses fidèles donateurs.

Certains paroissiens dans l'assemblée proposent d'attribuer la collecte à notre paroisse avec l'objectif de parer aux difficultés financières.

Le président du Conseil propose de diviser la totalité de la collecte en deux parties égales : une destinée à la FPO et la deuxième à la paroisse. Cette proposition est votée et retenue par l'assemblée, avec une opposition et une abstention.

10. Divers

Le 30 mai 2024, à 18h30 au Centre Orthodoxe à Chambésy, Conférence de Bernard Vergely, philosophe orthodoxe, sur le thème : *Le Christ enseigne et guérit*

Tous sont les bienvenus.

La séance est levée à 13H10.

Annexe : Résultat de l'exercice 2023 de la paroisse

Annexe : Résultat de l'exercice 2023 de la paroisse

Résumé

Paroisse Orthodoxe Francophone de Genève, Chambésy

Etats Financiers 2023

Finances (CHF)	2023	2022	%
Revenus (dons, quêtes, collecte de carême)	115`356	130`855	-11.8%
Dépenses (frais, dons philanthropiques externes, charges financières)	140`547	134`868	+4.0%
Résultat	- 25`191	- 4`014	

Numéro de donateurs	2023	2022	%
Personnes et familles	99	128	-22.6%
Entreprises	1	4	-75.0%

Explication des dépenses

frais	L'utilisation et l'entretien de la crypte, les frais diocésains, l'aide aux paroissiens dans le besoin, le salaire de notre recteur, les frais divers mineurs.
dons philanthropiques externes	Collecte de Carême, Fondation philanthropique orthodoxe
charges financières	Frais pour notre compte paroissial auprès de Post Finance